

**Inégalités en Belgique
Un paradoxe ?**

INÉGALITÉS EN BELGIQUE UN PARADOXE ?

Ella-Marie Assal
Bart Capéau
Micael Castanheira
Laurens Cherchye
Gerard Domènech-Arumí
Sarah Kuypers
Giovanni Paolo Mariani
Sakura Panagamuwa Gamage
Erik Schokkaert
Stijn Van Houtven
Jonas Vanderkelen
Gerlinde Verbist
Frederic Vermeulen
Kobe Wolfs

André
Decoster

Koen
Decancq

Bram
De Rock

Paula
Gobbi

Racine

Table des matières

INTRODUCTION

Le paradoxe des inégalités 10

CHAPITRE 1

Une image floue 18

Que mesurons-nous ? 19

Enquêtes sur les revenus 22

Données administratives 27

Les comptes nationaux 30

Combinaison de sources de données dans DINA 32

La Belgique est-elle une exception ? 34

En résumé, l'image reste floue 38

CHAPITRE 2

Comprendre ce que nous mesurons 40

Les données disponibles 41

La parade des nains et des géants de Pen 42

Qui passe quand dans la parade de Pen ? 45

Répartition du gâteau : comment est-il divisé ? 46

La courbe de Lorenz et le coefficient de Gini 48

Évolution des inégalités dans le temps 51

Est-ce que tout est relatif ? 54

CHAPITRE 3

Inégalités parmi les composantes du revenu disponible 58

- Le revenu disponible et ses composantes 60
- Le travail et le capital en tant que source de revenus 65
- Revenus du travail 67
- Revenus du capital 71
- Un regard sur la répartition du capital 73
- Les forces contraires 75

CHAPITRE 4

L'importance des changements sociodémographiques 76

- Vieillessement 79
- Fragmentation de la famille 81
- Démocratisation de l'enseignement 84
- Participation accrue des femmes au marché du travail 86
- Les quatre changements combinés 88
- Qu'avons-nous appris du voyage dans le temps jusqu'en 1985 ? 90

CHAPITRE 5

L'importance des changements politiques 94

- Quatre décennies, sept périodes politiques 96
- Comment isoler l'effet pur d'un changement de politique ? 98
- Comment les politiques influencent le revenu disponible 100
- L'effet redistributif des politiques entre 1985 et 2023 102
- Quels instruments redistribuent ? 104
- Impact des choix politiques sur la parade de Pen 111
- L'importance des choix politiques 112

CHAPITRE 6

La taille du gâteau à distribuer 114

- Le gâteau est plus grand que ce que montrent les enquêtes 117
- La composition du gâteau 119
- La composition du gâteau a changé 120
- La distribution du gâteau 124
- Quels sont les revenus qui passent sous le radar dans les enquêtes sur les revenus ? 127
- Ce que nous apprennent les comptes nationaux 129

CHAPITRE 7

La distribution du gâteau 132

- Comment concilier les points forts des deux mondes ? 134
- Comment le gâteau est-il coupé ? 137
- Comment DINA change-t-elle la représentation des inégalités ? 142
- La (re)distribution du gâteau 143
- À quoi ressemble le gâteau après redistribution ? 148
- Les impôts sont encore moins progressifs que nous le pensions 150
- Ce que nous apprend DINA 152

CHAPITRE 8

Inégalités de revenu en Belgique de 1985 à 2022 154

- La distribution du revenu disponible de 1985 à 2022 156
- Inégalités des revenus du travail et du patrimoine depuis 1985 159
- Évolution de la redistribution de 1985 à 2022 162
- Évolution de la progressivité de 2003 à 2022 165
- Comparaison avec d'autres pays 167
- DINA indique une augmentation des inégalités 170

CHAPITRE 9

Le coût de la vie augmente, mais pour qui ? 172

- L'IPC comme moyenne pondérée de nombreuses variations de prix 174
- Tous les prix n'augmentent pas de la même manière 176
- Inflation et niveau des prix : deux notions distinctes 177
- Comment les prix déterminent le pouvoir d'achat 178
- Du revenu aux dépenses 180
- La palette des dépenses en 2022 182
- Les effets inégaux des changements de prix 187
- L'effet des hausses de prix sur l'évolution des inégalités 192
- L'inflation n'est pas une histoire de riches contre pauvres 194

CHAPITRE 10

Les inégalités cachées en matière de logement 196

- Le logement, un facteur majeur d'inégalités 197
- L'importance des données cadastrales 198
- La valeur des logements en 2022 200
- Inégalité de la valeur des logements en 2022 201
- Inégalité de la valeur des logements au niveau du quartier 204
- Inégalité de la valeur du logement et inégalité de la surface habitable 206
- L'évolution de l'inégalité en matière de logement 207
- Les inégalités de logement et les inégalités de revenu 210
- Conclusion 211

CHAPITRE 11

Des biens publics pas si publics que ça 212

- Comment mesurer l'accessibilité aux services publics ? 215
- Accès inégal aux soins de santé 223
- Accès inégal à l'éducation 227
- L'accès aux services publics est meilleur dans les quartiers plus riches et plus densément peuplés 229
- L'accès aux services publics ouvre également d'autres portes 235

CHAPITRE 12

Résilience inégale aux chocs financiers 236

- Propriété du logement et remboursement des dettes en Belgique 239
- Ménages vivant au jour le jour 240
- Qui sont les ménages vivant au jour le jour en Belgique ? 243
- Vulnérabilité financière accrue ? 245

CHAPITRE 13

Le temps et l'argent sont-ils répartis équitablement au sein des familles ? 248

- Y a-t-il des chiffres ? 250
- La famille est une boîte noire 251
- La base de données MEqIn 252
- Comment se répartissent les dépenses totales d'une famille ? 253
- Comment le temps est-il réparti au sein des familles ? 256
- La règle de répartition 260
- D'où viennent donc ces différences ? 262
- Inégalités au sein des familles et entre elles 264

CHAPITRE 14

Seule en cuisine, ensemble à table 266

- Décisions familiales et bien-être individuel 269
- Différences dans les économies d'échelle 271
- La règle de répartition et le bien-être individuel 274
- Les implications pour les inégalités 277

CHAPITRE 15

Un regard multidimensionnel sur les inégalités de bien-être 280

- Comment mesurer le bien-être ? 282
- Une mesure du bien-être 285
- Le bien-être est inégalement réparti en Belgique 289
- Pourquoi le bien-être est-il si inégalement réparti en Belgique ? 291
- Une vision multidimensionnelle apporte-t-elle un nouvel éclairage sur le paradoxe des inégalités ? 295

CHAPITRE 16

Jeunesse et personnes âgées 298

- Les jeunes sont dans une position relativement plus défavorable... 300
- ... mais les jeunes s'en sortent tout de même mieux que leurs aînés 306
- Faits et sentiments, bien-être objectif et subjectif 310

CONCLUSION

Les inégalités en Belgique : un paradoxe à quel point ? 316

- Exploration préliminaire 319
- Les enquêtes de revenus revisitées 321
- Ce que les comptes nationaux peuvent nous apprendre sur les inégalités 322
- Au-delà du revenu disponible : inflation, logement, biens publics et épargne 324
- Au-delà de la sphère monétaire : l'inégalité de bien-être 326
- Comparaison des générations 328
- Quel paradoxe ? 329

Références 332

Notes 336

Les auteurs 345

INTRODUCTION

Le paradoxe des inégalités

*André Decoster, Koen Decancq, Bram De Rock,
Paula Gobbi & Jonas Vanderkelen*

LES INÉGALITÉS FONT LEUR RETOUR. APRÈS PLUSIEURS décennies de relative absence, elles sont à nouveau au premier plan des préoccupations sociales et scientifiques. Ces dernières années, d'éminents chercheurs ont publié des ouvrages influents sur les inégalités, en adoptant une approche littéraire et accessible qui contraste avec la nature souvent hermétique et mathématique de nombreuses publications scientifiques sur ce sujet. Par exemple, deux lauréats du prix Nobel ont rendu la recherche scientifique accessible au grand public : Joseph Stiglitz en 2012 avec *The Price of Inequality* et Angus Deaton en 2016 avec *The Great Escape. Health, Wealth and the Origins of Inequality*. Toutefois, le best-seller incontesté reste l'ouvrage de Thomas Piketty de 2014 intitulé *Le capital au XXI^e siècle*. Dans cet ouvrage, il dresse un panorama historique de l'évolution des inégalités de revenu et de patrimoine depuis le XIX^e siècle.

Le livre de Piketty s'est également bien vendu dans notre pays, ce qui a alimenté le débat sur les inégalités. Comme le livre de Piketty ne contenait pas de chiffres sur la Belgique, des journalistes du journal *De Standaard* ont cherché eux-mêmes en 2014 des indications sur « les inégalités croissantes de revenu en Belgique » dans une série d'articles intitulée « De Kloof ». Le débat ne s'est pas apaisé depuis. Récemment, Paul Goossens, l'ancien rédacteur en chef de *De Morgen*, a publié *De ongelijkheidsmachine*, un livre volumineux qui dénonce la concentration « obscène de la richesse ».

Cette attention accrue pour les inégalités semble en partie liée à un sentiment largement partagé selon lequel elles sont élevées et en augmentation en Belgique. En 2021, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a publié les résultats d'une enquête à grande échelle sur les perceptions des inégalités de revenu, entre autres. À la question

« Pensez-vous que l'évolution des inégalités de revenu dans votre pays a augmenté, est restée stable ou a diminué au cours de la dernière décennie ? », 56 % des personnes interrogées en Belgique ont répondu qu'elles pensaient que les inégalités avaient augmenté, tandis que seulement 16 % estimaient qu'elles avaient diminué.

Ceci est frappant pour deux raisons. Tout d'abord, il est surprenant que des institutions qui, au début de ce siècle, étaient encore perçues comme les porte-drapeaux du « consensus de Washington » néolibéral, telles que l'OCDE ou le Fonds Monétaire International (FMI), interviennent désormais régulièrement dans le débat sur les inégalités. De plus, il est étonnant que l'on ait l'impression que les inégalités augmentent dans notre pays. Dans les rapports de cette même OCDE, la Belgique apparaît systématiquement comme une exception à la tendance générale à l'augmentation des inégalités de revenu. En effet, par rapport aux autres pays membres de l'OCDE, la Belgique affiche un niveau d'inégalités très faible, comparable à celui des pays scandinaves égalitaires tels que la Finlande et la Suède. De nombreuses autres sources disposant d'indicateurs objectifs sur les inégalités de revenu confirment également que ces inégalités sont plutôt faibles et stables en Belgique.

Dans cet ouvrage, nous qualifions de « paradoxe des inégalités » cette contradiction entre la perception qu'ont de nombreux Belges des inégalités et les statistiques objectives qui les concernent. Ce type de contradiction est assez courant. Par exemple, alors que l'économie américaine connaît un essor au premier semestre 2024, avec le taux de chômage le plus bas depuis 50 ans et une forte croissance des salaires réels, notamment pour les plus bas revenus, un sondage révèle que 56 % des Américains pensent que l'économie est en récession, et 49 % sont convaincus que le taux de chômage est plus élevé que jamais. La chute rapide de l'inflation après la forte reprise de 2022-2023 constitue un autre exemple récent du décalage entre les perceptions populaires d'un phénomène économique et la façon dont les économistes le mesurent ou en parlent.

Le paradoxe des inégalités est notre point de départ, et nous nous concentrons sur la seconde partie de cette contradiction : les chiffres sur les inégalités de revenu. La première partie, qui concerne la perception des

inégalités et son origine, est un sujet d'intérêt pour les sociologues, psychologues et anthropologues. Dans ce livre, nous nous interrogeons sur la possibilité que les statistiques objectives et les données sur lesquelles elles reposent négligent un aspect important qui se reflète dans la perception des inégalités par le public. Pour explorer cette question, nous procédons en deux étapes.

Dans la première partie de l'ouvrage, nous répondons à l'appel de Paul Goossens dès la première page de son livre : « Il est donc important que les inégalités soient rigoureusement cartographiées. » Cependant, cartographier les inégalités de revenu est une tâche complexe. Pour cela, il est nécessaire de disposer de données complètes sur les revenus d'un groupe représentatif de Belges, ou idéalement de l'ensemble de la population belge. La collecte de ces « micro-données » est un processus laborieux et intensif qui a beaucoup progressé au cours des vingt dernières années et a désormais atteint sa vitesse de croisière. Mais les données seules ne suffisent pas. Il est également crucial de les résumer de manière significative pour qu'elles reflètent la répartition (inégaie) des revenus. Des macro-statistiques, telles que le produit intérieur brut (PIB), souvent utilisé, ne conviennent pas à cette fin : connaître la taille du gâteau (PIB) ne nous dit rien sur la manière dont il est réparti. Il nous faut donc de véritables indicateurs d'inégalités, qui synthétisent les différences entre des milliers de revenus.

Le coefficient de Gini a longtemps été la norme pour résumer les inégalités en un seul chiffre. Ces dernières années, influencée en partie par les travaux du groupe autour de Thomas Piketty, l'utilisation des parts de revenus, telles que la part des 1 % les plus riches, a augmenté. L'avantage de ces indicateurs est leur simplicité et leur facilité à être communiqués au grand public. Cependant, leur inconvénient est qu'ils ne révèlent pas grand-chose sur ce qui se passe ailleurs dans la distribution des revenus. C'est précisément pour cette raison que nous continuons à utiliser le coefficient de Gini dans cet ouvrage. Nous sommes bien sûr conscients que le choix de la mesure des inégalités peut influencer l'image que l'on se fait de celles-ci. C'est pourquoi nous expliquons, dès le début de l'ouvrage (au chapitre 2), les hypothèses qui sous-tendent l'utilisation de certaines mesures.

Dans les autres chapitres de la première partie de ce livre, nous nous plongeons dans les bases de micro-données sur lesquelles reposent les statistiques existantes en matière d'inégalités. En adoptant une approche critique, nous examinons si l'affirmation selon laquelle les inégalités de revenu n'ont pas augmenté en Belgique est fondée, et nous cherchons à comprendre pourquoi. Après l'analyse, nous arrivons à une conclusion surprenante : non seulement les inégalités de revenu en Belgique n'ont pas augmenté, mais elles semblent même avoir légèrement diminué. La conclusion provisoire est donc que le paradoxe des inégalités n'est pas résolu, mais s'est encore un peu accentué.

C'est une raison de plus pour élargir notre perspective. Pour ce faire, nous avons appliqué à notre pays la méthode des *Distributional National Accounts* (DINA), dont Thomas Piketty est l'un des pionniers. La méthode DINA consiste à utiliser les informations issues des comptes nationaux d'un pays pour prendre en compte l'ensemble des revenus, là où les enquêtes traditionnelles ne capturent que certaines parts du gâteau. Nous verrons que ces informations supplémentaires sur les revenus ont un impact considérable sur l'image que nous avons de l'évolution des inégalités en Belgique.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, nous élargissons notre perspective en nous éloignant des seules inégalités de revenu. Chaque chapitre explore si une vision plus large des inégalités permet de mieux comprendre leurs niveaux et leurs évolutions. En effet, les inégalités ne se limitent pas aux inégalités de revenu. Le pouvoir d'achat et l'impact (inégal) de l'inflation sont redevenus des sujets de débat en raison de l'augmentation des prix de l'énergie. Par ailleurs, la hausse des prix du logement, notamment dans les zones métropolitaines, alimente également régulièrement le débat public. Il est possible que les inégalités entre les villes et les campagnes, en raison des différences dans les services publics, les inégalités intergénérationnelles, où les jeunes éprouvent des difficultés à accéder à la propriété, ou les inégalités au sein des ménages, soient des moteurs du sentiment d'inégalités croissantes. Nous examinons aussi si les différences en matière de santé, d'exposition à la pollution ou à la criminalité peuvent compléter le tableau des inégalités de revenu. Tous ces aspects sont abordés dans la deuxième partie du livre.

Cette vision plus large des inégalités ne supprime pas les limites inhérentes à toute recherche. Nous avons choisi une approche descriptive et empirique, permettant aux données de parler d'elles-mêmes. Cela signifie que nous n'utilisons pas de théorie globale pour expliquer les évolutions. De plus, notre analyse se concentre sur les inégalités entre les individus vivant dans des ménages à un moment précis de leur vie.

Clarifions un peu plus ce point. Tout d'abord, nous étudions les *inégalités* et non la *pauvreté*. Avec les inégalités, nous incluons tous les revenus, alors qu'une analyse de la pauvreté se limiterait au bas de la distribution. Deuxièmement, notre étude se base principalement sur les revenus, en excluant largement les inégalités du patrimoine, même si les revenus du patrimoine sont partiellement couverts. Troisièmement, nous nous éloignons de l'idéal d'une analyse des inégalités de revenu tout au long du cycle de vie pour adopter une étude plus pragmatique des revenus sur des périodes plus courtes. Toutefois, nous soutenons que notre analyse des différences de positions patrimoniales entre différentes cohortes d'âge (au chapitre 16) constitue une première en Belgique.

Enfin, nous examinons également les inégalités au sein des ménages, en nous intéressant à la répartition du temps et de l'argent entre les différents membres (chapitres 13 et 14). Cependant, à l'exception des chapitres où nous utilisons les comptes nationaux (chapitres 6, 7 et 8), nous restons focalisés sur la perspective du ménage. Les déterminants des inégalités issus de la sphère de production – où le revenu est généré – ne sont pas abordés dans cet ouvrage. Le succès mondial du livre de l'économiste belge Jan Eeckhout, *Le paradoxe du profit*, met en lumière l'importance de cette sphère pour comprendre les inégalités. Néanmoins, en nous limitant à l'analyse des ménages, nous optons pour une approche ciblée afin de mieux maîtriser la complexité du sujet.

Ce livre est le produit d'un projet de recherche financé par BELSPO (**BEL**gian **S**cience **P**olicy) intitulé BE-PARADIS (The **PARADOX** of Belgian **I**nequality **S**tudies). Il a été réalisé par un consortium de chercheurs de trois universités belges : le département d'économie de la KU Leuven, le Herman Deleeck Centrum voor Sociaal Beleid de l'Université d'Anvers et

le centre de recherche ECARES de l'Université libre de Bruxelles. Sur le site web www.beparadis.be, les lecteurs intéressés trouveront d'autres résultats de recherche issus de ce projet. Pour la plupart des chapitres de ce livre, une annexe dans laquelle nous fournissons des explications techniques sur les données et la méthodologie utilisée est également disponible sur le site web.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans l'aide et les conseils de nombreuses personnes que nous tenons à remercier chaleureusement. Tout d'abord, BELSPO, pour le financement du projet BE-PARADIS et pour les conseils substantiels fournis par Aziz Naji et Emmanuèle Bourgeois. Les bases de micro-données ont été essentielles à notre travail. Nous sommes très reconnaissants à l'office belge de statistique Statbel, et plus particulièrement à Annelies De Schrijver, Geneviève Geenens, Patrick Lusyne, Kelly Sabbe, Lien Tam Co, Vicky Truwant, Ken Van Loon et Robin Willems pour leur bonne et enrichissante coopération. Rutger Kemels et Ludovic Dobbelaere, ainsi que leurs collègues de la Banque Nationale de Belgique et du Bureau Fédéral du Plan, nous ont aidés à mieux comprendre les détails des comptes nationaux. Nous sommes reconnaissants à Karel Van den Bosch pour ses précieux conseils sur les analyses des politiques de redistribution. Nous souhaitons également remercier les membres de notre comité de pilotage qui nous ont fait part de leurs commentaires sur les résultats intermédiaires et nous ont aidés à procéder aux ajustements nécessaires. Enfin, nous tenons à remercier Nabil Sheikh Hassan, qui, dans le cadre de son doctorat, a contribué à faire avancer l'application de la méthode DINA à pas de géant, et Toon Vanheukelom, qui a fortement aidé au lancement du projet au cours des deux premières années.

CHAPITRE 1

Une image floue

Bart Capéau, André Decoster & Jonas Vanderkelen

- L'idée que les inégalités de revenu ont fortement augmenté en Belgique est largement répandue dans les médias et dans le grand public.
- Dans ce chapitre, nous examinons si ce sentiment est cohérent avec les chiffres existants.
- Nous notons qu'à première vue, ces chiffres n'indiquent pas une augmentation des inégalités de revenu dans notre pays.

LES INÉGALITÉS DE REVENU EN BELGIQUE SE SONT-elles accrues au cours des dernières décennies ? Si vous posez cette question à Monsieur Tout-le-Monde, il y a de fortes chances qu'il vous réponde par oui. Pourtant, il n'existe pratiquement aucune preuve de l'augmentation des inégalités de revenu dans notre pays. Comme mentionné dans l'introduction, ce phénomène, que l'on qualifie de « paradoxe belge des inégalités », est le point de départ de ce livre. En effet, la perception générale selon laquelle les inégalités de revenu s'aggravent en Belgique contraste avec les rapports de l'OCDE, qui positionnent la Belgique comme l'une des exceptions notables à cette tendance.

Dans ce chapitre, nous présentons les données disponibles concernant les inégalités de revenu en Belgique. Ce chapitre n'inclut pas encore de nouveaux résultats issus de nos propres recherches, mais se concentre plutôt sur l'examen des chiffres issus de diverses sources et analyses existantes. Nous nous attacherons à interpréter ces données de manière approfondie afin de déterminer s'il existe des preuves d'une augmentation des inégalités de revenu dans notre pays.

Que mesurons-nous ?

Pour mesurer les inégalités de revenu, il faut faire des choix méthodologiques. Tout d'abord, nous devons préciser le *concept d'inégalités* que nous voulons analyser : s'agit-il des inégalités de revenu, de patrimoine, de santé, d'espérance de vie ? Sans vouloir sous-estimer l'importance d'autres concepts pertinents, la plupart des études se concentrent principalement sur les inégalités de revenu.

Le concept de revenu le plus couramment utilisé est celui du *revenu disponible*. Il s'agit du revenu disponible pour la consommation, après déduction des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Il comprend les revenus du travail salarié et indépendant, les allocations de chômage et d'autres revenus de remplacement, les revenus du capital tels que les intérêts et les dividendes, ainsi que les prestations telles que le revenu d'intégration, les allocations familiales ou les bourses d'études. Le revenu disponible est considéré comme étant plus représentatif de la capacité de consommation et, par conséquent, du bien-être, que le revenu avant impôts ou les prestations. C'est pourquoi il est pertinent de se concentrer principalement sur le revenu disponible. Cependant, il est important de noter que les inégalités mesurées selon d'autres concepts de revenu, comme le revenu brut, ou certaines composantes spécifiques telles que la rémunération des salariés ou les revenus du capital, peuvent également offrir des perspectives intéressantes. Ces aspects seront explorés plus en détail dans le chapitre 3 de cet ouvrage.

Deuxièmement, nous devons définir une *unité de référence*. Nous pouvons étudier la distribution des revenus au niveau individuel ou au niveau du ménage. Un ménage peut être défini de différentes manières. Le plus souvent, on utilise la définition sociologique d'un ménage : tous les individus vivant sous le même toit et partageant la plupart de leurs dépenses. Mais d'autres définitions sont également possibles. Par exemple, un ménage fiscal est constitué des membres d'une famille qui remplissent ensemble une déclaration d'impôt. Pour comparer les revenus entre les ménages, le revenu total est généralement converti sur la base d'une *échelle d'équivalence*. En effet, un ménage de quatre personnes a besoin d'un revenu plus élevé qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie aux membres de la famille. Une échelle d'équivalence couramment utilisée est l'« échelle ajustée de l'OCDE » : 1 pour un premier adulte, 0,5 pour chaque adulte supplémentaire âgé de 14 ans ou plus et 0,3 pour toute autre personne de moins de 14 ans (enfant)¹. L'échelle d'équivalence pour un ménage de deux adultes et deux enfants (moins de 14 ans) est donc égale à 2,1 (1,0 + 0,5 + 0,3 + 0,3). C'est-à-dire qu'un revenu de 2100 euros pour cette famille équivaut à un revenu de 1000 euros pour une personne seule.